

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 décembre 2025

RELATIF À L'ORGANISATION DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE 2030 -
(N° 1641)

Adopté

N° AC32

AMENDEMENT

présenté par
M. Proença, rapporteur, Mme Bellamy, rapporteure et M. Sorre, rapporteur

ARTICLE 6

À la première phrase de l'alinéa unique, substituer au mot :

« validation »

le mot :

« approbation ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.